



Conditions générales de vente des prestations de FORMATEG

1) Présentation :

La société FORMATEG, désigne un organisme de formation professionnelle, dont le siège social est situé au 3 Rue du Golf Parc Innolin 33700 Mérignac. La société FORMATEG développe, propose et dispense des formations intra-entreprises, assistances technique et conseil, à l'international, sur l'ensemble du territoire national et sur les DOM TOM.

2) Objet et champ d'application

Les présentes Conditions Générales de Vente déterminent les conditions applicables aux prestations de formations et d'assistances technique effectuées par la société FORMATEG, pour le compte d'un client. Toutes commandes auprès de la société, implique l'acceptation sans réserve du client des présentes Conditions Générales de Vente. Ces conditions prévalent sur tout autre document du client, en particulier sur toutes conditions générales d'achat.

3) Devis

Pour chaque formation, la société FORMATEG, s'engage à fournir un devis détaillé au client. Ce dernier est tenu de retourner à la société un exemplaire renseigné, daté, signé et tamponné avec un bon de commande de l'entreprise. A la suite de cette commande et s'il s'agit de formation, une convention sera adressée au client, qui devra nous être retournée signée.

4) Prix et modalités de paiement

Les prix des formations et des assistances techniques sont indiqués en euros hors taxes et sont à majorer de la TVA au taux en vigueur en fonction de la destination. Un acompte de 30% sera demandé pour chaque commande, le paiement du solde est à effectuer après exécution de la prestation, à 30 Jours date de facture. Le règlement des factures sera à effectuer par virement bancaire sur le compte figurant sur les factures.

5) Prise en charge

Si le client bénéficie d'un financement par un Organisme paritaire (OPCO), il doit faire une demande de prise en charge avant le début de la prestation. Le client est tenu de fournir l'accord de financement lors de l'inscription. Dans le cas où la société FORMATEG ne reçoit pas la prise en charge de l'OPCO au 1er jour de la formation, l'intégralité des coûts de formation sera facturée au client.

6) Conditions de report et d'annulation

L'annulation d'une séance de formation ou d'une assistance technique est possible, à condition de le faire au moins 10 jours calendaires avant le jour et l'heure prévus. Toute annulation doit faire l'objet d'une notification par e-mail à l'adresse commercial@formateg.com ou rbrisset@formateg.com. En cas d'annulation entre 4 et 9 jours ouvrables avant la date de la formation, le client est tenu de payer une pénalité d'annulation, à hauteur de 50% du coût total initial de la formation. En cas d'annulation moins de 3 jours ouvrables avant le début de la formation, une pénalité d'annulation correspondant à 100% du coût total initial sera facturée au client.

La demande de report de sa participation à une formation peut être effectuée par le client, à condition



d'adresser une demande écrite à l'organisme de formation dans un délai de 10 jours avant la date de la formation.

En cas d'inexécution de ses obligations suite à un événement fortuit ou à un cas de force majeure, la société FORMATEG ne pourra être tenue responsable à l'égard de ses clients. Ces derniers seront informés par mail.

7) Programmes de formation

S'il le juge nécessaire, l'intervenant ou expert, pourra modifier les contenus des formations ou d'assistance technique, suivant la dynamique de groupe. Les programmes de formation ou d'assistance technique proposés par Formateg, sont détaillés dans une documentation spécifique remise au client avant la signature de chaque contrat. Les contenus des programmes figurant sur les fiches de présentation, fournies lors du devis, ne sont ainsi fournis qu'à titre indicatif. Chaque programme inclut les objectifs pédagogiques, le contenu des cours, la durée et les modalités.

8) Propriété intellectuelle et droit d'auteur

Les supports de formation, quelle qu'en soit la forme (papier, numérique, électronique...), sont protégés par la propriété intellectuelle et le droit d'auteur. Leur reproduction, partielle ou totale, ne peut être effectuée sans l'accord exprès de la société FORMATEG. Le client s'engage à ne pas utiliser, transmettre ou reproduire tout ou partie de ces documents en vue de l'organisation ou de l'animation de formations.

9) Informatique et libertés

Des données à caractère personnel sont collectées afin de pouvoir répondre à la demande du client et du stagiaire et de les tenir informés des offres de service de l'Organisme de formation ; aucune information personnelle n'est cédée à des tiers. Conformément à la loi informatique et liberté du 6 janvier 1978, le client et le stagiaire disposent d'un droit d'accès, également d'un droit de modification, de rectification et de suppression des données à caractère personnel les concernant qu'ils peuvent exercer auprès du service en charge de la formation.

10) Loi applicable et attribution de compétence

Les présentes Conditions Générales de Vente sont encadrées par la loi française. En cas de litige survenant entre la société FORMATEG et le client, la recherche d'une solution à l'amiable sera privilégiée. A défaut, la partie la plus diligente saisira le tribunal de commerce de Bordeaux.

Lu et approuvé

signature